



A1364 - Direction mobilité,
espaces publics et naturels

REUNION PUBLIQUE DU 18/01/2024
Projet de réaménagement de la rue du Général de Gaulle
Oberhausbergen

Participants :	Fonction / Service	Présent X/Non/Excusé	Diffusion
Mme Cécile Delattre M Michaël Saintaubin Mme Raphaële Deprost	Maire d'Oberhausbergen Adjoint Environnement Conseillère déléguée	X	
Mme Katja Kopel	DGS - Oberhausbergen	X	
Mme Sophie Meyer	DST - Oberhausbergen	X	
Mme Coline Vasseur	Cheffe de projet MOA – EMS – Direction des Espaces Publics et Naturels	X	
M. Benjamin Illat	Chef de projet MOE – EMS – Direction des Espaces Publics et Naturels	X	

Pièce jointe : support de la réunion publique

I. COMPTE RENDU

La réunion publique s'est déroulée à la Mairie entre 18h et 20h30 en présence d'environ 25 personnes (habitants, commerçants, usagers...)

Mme la Mairie a ouvert la séance, en rappelant la précédente réunion publique sur site du 27 avril 2024 et les invariants qui ont guidé le travail des services de l'Eurométropole.

Les services de l'Eurométropole ont ensuite présenté le résultat des études de faisabilité. Ces études ont pour objet d'ouvrir un champ des possibles pour la transformation de l'espace public aux abords de la Mairie. La commune a souhaité que le périmètre de l'étude intègre la rue du général de Gaulle de compétence eurométropole et les abords de la Mairie de compétence communal, pour une cohérence d'ensemble au bénéfice d'une centralité de village. Les études de faisabilité permettent ainsi de montrer plusieurs scénarios d'aménagement, avec des éléments modulaires plus ou moins compatibles entre eux. L'enjeu étant de définir un cahier des charges pour stabiliser le travail de conception technique à suivre.

Observations soulevées :

- Confirmation de l'emprise de l'étude : l'aire de jeux à l'arrière de la mairie reste non bâtie.
- Protection et préservation obligatoire des arbres d'alignement en bon état sanitaire par la loi
- Stationnement vélo : une station velhop sera maintenue à terme aux abords de la Mairie côté route de Saverne. La demande de stationnement attractifs aux abords des commerces / services est identifiée.
- Stationnement voiture : échanges sur le positionnement des emplacements de stationnement et sur le statut de ces emplacements (réservés aux PMR, aux livraisons, en zone bleue, etc.). A noter la possibilité de maintenir une offre confortable de stationnement à proximité.
- Vérifier plus en finesse les modes de livraison des commerçants
- Accès aux propriétés riveraines : les accès ont été identifiés et seront préservés.

II. RELEVÉ DE DECISIONS

L'assemblée n'est pas favorable au scénario circulatoire reportant la circulation via la rue du vieil étang.

L'assemblée présente converge vers la proposition de piétonniser une partie de la rue du général de Gaulle entre les n°4 et n°8, tout en maintenant le passage des bus à double sens par alternance. Cette proposition privilégie la création d'une « place de village », lieu de centralité pour accéder aux services de proximité (mairie, commerces...) et lieu de convivialité/terrasse commerces pour rencontres en cœur de ville. Cette proposition conserve voir augmente le nombre de places de stationnement.

Il est également souhaité de :

- conserver un espace de jeux pour les tout-petits à l'arrière de la Mairie
- Travailler sur les dénivelés du site pour mieux relier les deux lignes de façades au nord de la rue du général de Gaulle et au sud de la route de Saverne via la place de la mairie
- Maintenir un accès de proximité pour les commerces de santé (dépose en voiture ? stationnement PMR ? zone bleue ?)